

INDEX DE CONTENU GRI 2017

GLOBAL REPORTING
INITIATIVE



Desjardins

LIGNES DIRECTRICES DE LA GRI

INDEX DU CONTENU LIÉ À LA GRI

RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIALE ET COOPÉRATIVE 2017 DU MOUVEMENT DESJARDINS (RRSC)

ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION	PAGE(S) DU RRSC	PAGE(S) DE L'INDEX GRI	VÉRIFICATION EXTERNE
STRATÉGIE ET ANALYSE			
G4-1 Déclaration du président	10 à 12	8	NV
G4-2 Impacts, risques et opportunités		8, 9	NV
PROFIL DE L'ORGANISATION			
G4-3 Nom de l'organisation		9	NV
G4-4 Principales marques et services		9 à 11	NV
G4-5 Adresse du siège social		11	NV
G4-6 Répartition géographique	24, 66	11, 12	NV
G4-7 Forme juridique		12	NV
G4-8 Marchés desservis		12	NV
G4-9 Taille de l'organisation	27	13	NV
G4-10 Répartition de la main-d'œuvre		13	NV
G4-11 Conventions collectives		14	NV
G4-12 Chaîne d'approvisionnement		14	NV
G4-13 Changements substantiels touchant l'entreprise		14	NV
G4-14 Principes de précaution		14, 15	NV
G4-15 Chartes et principes		15	NV
G4-16 Affiliations		15 à 19	NV

ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION <i>(suite)</i>	PAGE(S) DU RRSC	PAGE(S) DE L'INDEX GRI	VÉRIFICATION EXTERNE
ASPECTS ET PÉRIMÈTRES IDENTIFIÉS			
G4-17 Entités incluses		19, 20	NV
G4-18 Processus de contenu	4 à 8	20	NV
G4-19 Aspects pertinents	4 à 8	20	NV
G4-20 et G4-21 Pertinence interne et externe des aspects		21	NV
G4-22 Reformulation d'informations		22	NV
G4-23 Changements substantiels touchant le champ d'études et le périmètre des aspects		22	NV
IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES			
G4-24 Liste des parties prenantes	4 à 8	23	NV
G4-25 Critères de sélection	4 à 8	23	NV
G4-26 Approche utilisée	4 à 8	23	NV
G4-27 Thèmes et préoccupations clés	4 à 8	23	NV
PROFIL DU RAPPORT			
G4-28 Période couverte		23	NV
G4-29 Date du rapport précédent		23	NV
G4-30 Cycle de publication		23	NV
G4-31 Personnes-ressources		23	NV
G4-32 Option de conformité		23	NV
G4-33 Vérification externe		24	NV



ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION <i>(suite)</i>	PAGE(S) DU RRSC	PAGE(S) DE L'INDEX GRI	VÉRIFICATION EXTERNE
GOVERNANCE			
G4-34 Structure de gouvernance	46	24	NV
G4-35 Délégation des pouvoirs	46	24	NV
G4-36 Responsabilité des thèmes environnementaux, sociaux et de gouvernance	46	24	NV
G4-37 Consultation concernant les thèmes	4 à 8	24	NV
G4-38 Composition de l'instance de gouvernance supérieure et de ses comités	46	24	NV
G4-39 Cumul des fonctions	46	24	NV
G4-40 Processus de nomination	46	24	NV
G4-48 Approbation du rapport	46	24	NV
G4-51 Politique de rémunération	46	24	NV
G4-52 Détermination de la rémunération	46	24	NV
G4-53 Consultation relative à la rémunération	46	24	NV
G4-54 Ratio de rémunération	46	24	NV
G4-55 Taux de participation	46	24	NV
ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ			
G4-56 Principes et normes internes		25	NV
G4-57 Mécanismes de conseils		25	NV
G4-58 Mécanismes de réclamation		25	NV



ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES D'INFORMATION

ASPECTS PERTINENTS	APPROCHE DE GESTION ET INDICATEURS	PAGE(S) DU RRSC	NON-PUBLICATION D'INFORMATION	VÉRIFICATION EXTERNE
ÉCONOMIE	EC1 Valeur économique créée et distribuée	81 à 83, 85, 86, 106	S. O.	NV
	EC8 Retombées économiques indirectes d'importance	36, 39, 52, 78, 79, 81, 82	S. O.	NV
	EC10 Évaluation des fournisseurs	106	S. O.	NV
SOCIAL PRATIQUES EN MATIÈRE D'EMPLOI	LA1 Taux de roulement du personnel et embauches	64	S. O.	NV
	LA2 Avantages sociaux offerts aux employés	66	S. O.	NV
	LA9 Nombre moyen d'heures de formation	67	S. O.	NV
	LA10 Programmes de développement des compétences et de formation la vie durant destinés à assurer l'employabilité des employés et à les aider à gérer la fin de leur carrière	67	S. O.	NV
	LA12 Composition et répartition des dirigeants élus des caisses et des employés	71	S. O.	NV
SOCIAL SOCIÉTÉ	FS13 Points d'accès dans les régions à faible population ou désavantagées sur le plan économique, par type	52, 53	S. O.	NV
	FS14 Initiatives pour améliorer l'accès aux services financiers des personnes désavantagées	23, 25, 52	S. O.	NV
	FS16 Initiatives pour augmenter les connaissances financières et coopératives	17, 19 à 21, 35, 36, 52	S. O.	NV



ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES D'INFORMATION *(suite)*

ASPECTS PERTINENTS	APPROCHE DE GESTION ET INDICATEURS	PAGE(S) DU RRSC	NON-PUBLICATION D'INFORMATION	VÉRIFICATION EXTERNE
SOCIAL SOCIÉTÉ (suite)	SO1 Pourcentage de sites ayant mis en place une participation des communautés locales, des évaluations des impacts et des programmes de développement	52, 53	Les sites n'étant pas recensés, il n'est pas possible de fournir le pourcentage. Les sites n'ayant bénéficié d'aucun soutien local sont des exceptions.	NV
	SO4 Communication et formation sur les politiques et procédures en matière de lutte contre la corruption	52, 75	S. O.	NV
SOCIAL RESPONSABILITÉ INHÉRENTE AUX PRODUITS : EXPÉRIENCE DES MEMBRES ET CLIENTS	FS1 Politiques comportant des éléments environnementaux et sociaux s'appliquant spécifiquement aux secteurs d'activité	91	S. O.	NV
	FS7 Produits et services conçus pour générer des retombées sociales	22, 40 à 43	S. O.	NV
	PR5 Résultats des enquêtes de satisfaction auprès des membres et clients	31	S. O.	NV
	PR10 Initiatives conçues pour sensibiliser le personnel à la protection des données	33	S. O.	NV
	FS8 Produits et services conçus pour générer des retombées environnementales	37, 38, 92, 94	S. O.	NV
	FS10 Nombre de sociétés issues du portefeuille de l'organisation avec lesquelles elle a interagi sur des questions environnementales ou sociales	99	S. O.	NV
	FS11 Actif soumis à un filtre positif ou négatif sur les plans social et environnemental	99	S. O.	NV



ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES D'INFORMATION *(suite)*

ASPECTS PERTINENTS	APPROCHE DE GESTION ET INDICATEURS	PAGE(S) DU RRSC	NON-PUBLICATION D'INFORMATION	VÉRIFICATION EXTERNE
ENVIRONNEMENT	EN5 Intensité énergétique	102		NV
	EN15 Émissions directes de gaz à effet de serre (scope 1)	102	Les données relatives aux émissions de Qtrade Canada Inc. et de la Banque Zag n'étant pas disponibles, elles ne sont pas comptabilisées dans ces indicateurs.	V
	EN16 Émissions indirectes de gaz à effet de serre (scope 2)	102		V
	EN17 Autres émissions indirectes de gaz à effet de serre (scope 3)	102		V
	EN18 Intensité des émissions de gaz à effet de serre	102		NV
	EN19 Réduction des émissions de gaz à effet de serre	102		NV
	EN23 Poids total des déchets	108	Seules les données relatives aux immeubles dont Desjardins est propriétaire au Québec, à l'exclusion de ceux du réseau des caisses, sont disponibles et divulguées.	NV



MÉTHODOLOGIE - GRI

ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX

STRATÉGIE ET ANALYSE (4-1 ET 4-2)

G4-1 DÉCLARATION DU PRÉSIDENT

Le message du président est présenté aux pages 10 à 12 du Rapport de responsabilité sociale et coopérative.

G4-2 IMPACTS, RISQUES ET OPPORTUNITÉS

Détermination et gestion des principaux risques

Le Mouvement Desjardins considère qu'il est important d'évaluer périodiquement le contexte dans lequel il exerce ses activités et de cerner les principaux risques, facteurs de risque et risques émergents auxquels il est exposé. Nous disposons d'un registre des risques à cet égard. Il établit les risques auxquels le Mouvement est exposé, qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur ses résultats. Il est actualisé au moins tous les ans. Il sert d'assise à l'évaluation quantitative et qualitative de l'importance des risques, à la détermination du profil de risque du Mouvement et à la mise en œuvre des stratégies appropriées pour les atténuer.

Nous utilisons des indicateurs qualitatifs et quantitatifs pour nous assurer que le profil de risque du Mouvement demeure à l'intérieur des balises d'appétit pour le risque établies par sa haute direction et son conseil d'administration.

Le secteur de la Gestion des risques analyse trimestriellement le profil de risque du Mouvement, qui est présenté à sa haute direction et à son conseil d'administration. En cas de dépassement du seuil ou de la limite d'un indicateur d'appétit pour le risque, nous déployons un plan d'action et transmettons l'information aux instances concernées.

La section « Gestion des risques » du rapport de gestion intégré au rapport annuel du Mouvement Desjardins (<https://desjardins.com/rapportannuel>) présente les principes de gestion des risques appliqués au sein de ce dernier.

Le mandat et la composition des commissions et des comités appuyant le conseil d'administration dans l'exercice de ses fonctions sont disponibles sur notre site, au www.desjardins.com/a-propos/desjardins/gouvernance-democratie/index.jsp. S'y trouvent également des renseignements supplémentaires concernant la commission Gestion des risques et traitant de ses pratiques en matière de gouvernance.



Le risque environnemental

Le risque environnemental correspond au risque que le Mouvement Desjardins subisse des pertes financières, opérationnelles ou de réputation résultant d'impacts ou de problèmes environnementaux. Ceux-ci peuvent découler de nos activités relatives au crédit ou à l'investissement, ou encore, de nos opérations.

Aux pertes financières potentielles pouvant être engendrées par une mauvaise gestion de ce risque s'ajoute notamment un accroissement du risque de crédit découlant d'une perte de valeur des actifs pris en garantie. Étant donné la nature de leurs activités, nos filiales d'assurance de dommages sont aussi particulièrement exposées aux catastrophes et aux changements climatiques. De plus, nos relations d'affaires avec des entités dont les activités sont susceptibles de faire l'objet d'enjeux sociaux ou environnementaux peuvent engendrer un risque de réputation.

Le risque environnemental fait partie intégrante de notre Cadre de gestion intégrée des risques. En décembre 2017, nous avons annoncé l'implantation de pratiques de gestion visant à renforcer à court terme la mitigation du risque environnemental et à concrétiser notre appui à la réduction de notre empreinte carbone. Ces pratiques sont présentées à la section 4.4 du Rapport de responsabilité sociale et coopérative.

Comme le développement durable est considéré comme un risque stratégique pour le Mouvement Desjardins, nous nous sommes dotés d'une politique d'encadrement pour l'ensemble de nos activités. Nous avons de plus intégré des orientations pour soutenir le développement d'une économie durable et responsable dans notre Plan stratégique et dans la gestion de notre performance. Nous avons notamment déterminé des cibles en lien avec la réduction de notre empreinte carbone que nous entendons intégrer graduellement à nos objectifs de performance. Nous poursuivons également le développement novateur de produits et services axés sur le développement durable à l'intention de nos membres et clients. De plus, nous actualisons périodiquement notre analyse des risques liés aux changements climatiques pour nos activités et communiquons annuellement notre stratégie et notre gestion des risques en lien avec ceux-ci au CDP (anciennement le *Carbon Disclosure Project*). En 2017, cet organisme nous a attribué la cote B, soit une cote supérieure à la moyenne sectorielle de C, ce qui démontre clairement que nos actions portent leurs fruits.

PROFIL DE L'ORGANISATION (4-3 À 4-16)

G4-3 NOM DE L'ORGANISATION

Mouvement des caisses Desjardins

G4-4 PRINCIPALES MARQUES ET SERVICES

Nous offrons des produits et services liés aux finances des personnes, des groupes, des coopératives et des entreprises :

- épargne et solutions de placement
- service de courtage de valeurs mobilières
- cartes de débit, cartes de crédit et cartes prépayées
- services de paiement
- prêts aux particuliers et aux entreprises
- assurance de dommages
- assurance de personnes (vie et santé)
- régimes collectifs (assurance et épargne-retraite)
- gestion de patrimoine
- services d'investissement financier dans des valeurs, des titres, des fonds communs de placement et du capital de risque
- services de représentants fiduciaires
- affaires financières et commerciales internationales.



Nos marques sont regroupées ainsi :

- la marque mère, soit Desjardins
- les marques commerciales, qui regroupent :
 - les marques piliers.
 - les marques identitaires.
- les marques institutionnelles
- les marques endossées
- les marques autonomes.

NOS DIFFÉRENTES MARQUES

MARQUES DESJARDINS

Marque mère



MARQUES COMMERCIALES

Marques piliers



Marques identitaires



MARQUES INSTITUTIONNELLES



MARQUES ENDOSSÉES



Monetico

Marques de distributeurs indépendants affiliés à DSF



MARQUES AUTONOMES



G4-5 ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

100, rue des Commandeurs
Lévis (Québec) G6V 7N5

G4-6 RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Nous exerçons nos activités principalement au Canada. Desjardins est notamment l'institution financière la plus présente sur le territoire québécois, en particulier dans les régions éloignées et à faible population, où nous sommes souvent les seuls à offrir des produits et services.

Pour en savoir plus, consulter la section 1.4 « **Des experts et des services accessibles** » du Rapport de responsabilité sociale et coopérative.



Nous avons également des points de service aux États-Unis, par l'entremise de la Desjardins Bank, National Association, pour les services aux particuliers, et de la Caisse centrale Desjardins US Branch, pour l'accompagnement des membres et clients entreprises en Floride. Nous avons en outre mis un bureau de représentation en place en Europe.

De plus, Développement international Desjardins, notre organisme à but non lucratif, offre ses services dans 30 pays répartis sur 4 continents. Ses activités internationales sont regroupées dans les 3 secteurs suivants :

- l'expertise-conseil
- les investissements
- la création et l'exploitation de centres financiers pour les entrepreneurs (CFE).

G4-7 FORME JURIDIQUE

Le Mouvement des caisses Desjardins regroupe les caisses Desjardins situées au Québec et en Ontario, la Fédération des caisses Desjardins du Québec (Fédération) et ses composantes, dont Capital Desjardins inc., La Fédération des caisses populaires de l'Ontario Inc. ainsi que le Fonds de sécurité Desjardins.

Les caisses du Québec, la Fédération et le Fonds de sécurité Desjardins sont constitués en vertu de la *Loi sur les coopératives de services financiers*, L.R.Q., c. C-67-3 (LCSF).

Les caisses de l'Ontario et La Fédération des caisses populaires de l'Ontario Inc. sont constituées en vertu de la *Loi de 1994 sur les caisses populaires et les credit unions*, L.O. 1994.

G4-8 MARCHÉS DESSERVIS

Nous servons les particuliers, les entreprises, les travailleurs autonomes, les organismes sans but lucratif, les institutions publiques et les trois ordres de gouvernement. De plus, nous voulons être le fournisseur de choix de produits et services des *credit unions* et des coopératives financières et non financières canadiennes.

Nous offrons différents services financiers, bancaires, de paiement et de gestion de patrimoine de même que des produits d'assurance de dommages et d'assurance de personnes individuels et collectifs partout au Canada. Nous accompagnons de plus notre clientèle dans ses activités internationales. Nous offrons aussi des services bancaires en Floride par l'intermédiaire de la Desjardins Bank, National Association et de la Caisse centrale Desjardins US Branch.



G4-9 TAILLE DE L'ORGANISATION AU 31 DÉCEMBRE 2017

Nombre total d'employés	45 547
Revenu total	17 101 M\$
Actif total	275 095 M\$
Nombre de caisses et de points de service des caisses Desjardins au Québec et en Ontario (incluant les sièges sociaux des caisses et leurs centres de services)	1 032
Portefeuille de produits	FS7 FS8

G4-10 RÉPARTITION DE LA MAIN D'ŒUVRE

	2017	2016	2015
Secteurs d'affaires et fonctions de soutien	27 661	29 207	28 280
Réseau des caisses	17 886	18 448	19 374
Québec	40 038	40 230	40 402
Ontario	4 828	4 808	4 677
Autres provinces	590	2 505	2 445
Hors Canada	91	112	130
Réguliers	91,8 %	90,2 %	90,6 %
Temporaires	8,2 %	9,8 %	9,4 %
Cadres supérieurs	0,8 %	0,9 %	1,0 %
Gestionnaires	6,5 %	7,1 %	7,6 %
Employés	92,7 %	92,0 %	91,4 %
Main-d'œuvre totale	45 547	47 655	47 654



G4-11 CONVENTIONS COLLECTIVES

Au Canada, le droit d'association est prévu dans différentes lois du travail. Nous nous conformons aux règles prévues à cet égard. Dans l'ensemble du Mouvement, en 2017, étaient couverts par une convention collective :

- 18,6 % des employés
- ou
- 27,6 % des employés si l'on tient compte seulement du réseau des caisses, qui comprend aussi les centres Desjardins Entreprises.

Avant de prendre des mesures, nous tenons compte du contexte légal dans notre plan de mise en œuvre. Ainsi, nous traitons les droits d'association et les conditions de travail négociées dans le plus grand respect des règles établies.

G4-12 CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Desjardins s'est doté d'une politique d'approvisionnement harmonisée et uniformisée. Les différents conseils d'administration de nos composantes l'ont adoptée. Elle stipule que toute acquisition, y compris celle de produits normalisés dans le réseau des caisses, doit être faite par la vice-présidence Approvisionnement et Services administratifs.

Nous avons mis en ligne la section Espace fournisseurs sur Desjardins.com. Elle regroupe une panoplie d'informations sur nos services d'approvisionnement et de paiement, comme nos valeurs et principes, notre processus de sélection des fournisseurs, notre code de conduite des fournisseurs et notre processus, de la demande d'acquisition au paiement.

Les services professionnels ainsi que les technologies représentent la majorité des achats de Desjardins.

- ⊕ Pour en savoir plus sur nos pratiques d'achat, consulter la section 4.7, « **Nos pratiques d'achat** » du Rapport de responsabilité sociale et coopérative.
-

G4-13 CHANGEMENTS SUBSTANTIELS TOUCHANT L'ENTREPRISE

- 1^{er} janvier 2017 : fusion de la Fédération et de la Caisse centrale Desjardins afin d'optimiser et de simplifier la structure du Mouvement.
 - 1^{er} juillet 2017 : vente des filiales Western Financial Group Inc. et Western Life Assurance Company.
 - Annonce d'un partenariat entre des centrales provinciales de *credit unions*, Desjardins et le groupe Cumis pour créer Patrimoine Aviso, l'une des plus importantes sociétés indépendantes de gestion de patrimoine au Canada. La date de clôture de la transaction est prévue au cours du 1^{er} semestre de 2018.
-

G4-14 PRINCIPES DE PRÉCAUTION

Outre le souci constant de l'impact direct de ses activités sur l'environnement, le Mouvement Desjardins intègre le risque environnemental à son cadre de gestion des risques. Ainsi, nos activités d'octroi de crédit aux emprunteurs commerciaux, industriels, immobiliers ou agricoles prévoient des évaluations du risque environnemental associé à leurs activités dans le respect des normes en vigueur. Les considérations environnementales font également partie intégrante de nos analyses de risque réalisées dans le cadre des projets de développement organisationnel.



G4-15 CHARTES ET PRINCIPES

En tant qu'entreprise citoyenne, Desjardins s'engage dans le développement durable des communautés en appuyant les initiatives suivantes :

- Membre de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP FI) (2003)
- Signataire du CDP (anciennement le *Carbon Disclosure Project*) (2013)
- Signataire de la Déclaration de l'Alliance coopérative internationale
- Signataire de la Déclaration du Sommet international des coopératives (2012, 2014 et 2016)
- Adhésion de Desjardins Société de placement aux Principes pour l'investissement responsable (PRI) (2009)
- Adhésion de Desjardins Gestion internationale d'actifs aux Principes pour l'investissement responsable (PRI) (2017)
- Signataire du Statement by Financial Institutions on Energy Efficiency (2015)
- Signataire de la déclaration de l'Association européenne des banques coopératives (EACB) pour COP 21 (2015)

Développement international Desjardins (DID) appuie les initiatives suivantes :

- Adhésion aux Principes pour l'investissement responsable (PRI) (2014)
- Adhésion au Global Impact Investing Network (GIIN) (2014)
- Adhésion à la Campagne de protection des clients en microfinance (Smart Campaign) (2011)

G4-16 AFFILIATIONS

Le Mouvement Desjardins entretient des relations étroites avec de nombreuses associations et institutions et de nombreux organismes publics. Ces relations peuvent se concrétiser par la présence d'un de nos administrateurs ou d'un membre de notre haute direction au conseil d'administration, par notre participation à de nombreux comités consultatifs et groupes de travail ou par notre soutien financier.

Milieu coopératif et mutualiste

Alliance coopérative internationale (ACI) et ses membres

Association canadienne des compagnies d'assurance mutuelles (ACCAM)

Association canadienne des coopératives financières

Coalition canadienne pour une bonne gouvernance

Confédération internationale des banques populaires (CIBP)

Conseil de la coopération de l'Ontario (CCO)

Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) et ses membres

Coopératives et mutuelles Canada (CMC) et ses membres

Crédit industriel et commercial du Crédit Mutuel

Fédération internationale des coopératives et mutuelles d'assurance

Filene Research Institute

Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité

Forum canadien des ombudsmans (FCO)

Groupement européen des banques coopératives (GEBC)

International Raiffeisen Union (IRU)

Leaders coopératifs au sein de comités du B20

Réseau de la coopération du travail du Québec

Société pour la coopération et le développement international (SOCODEVI)

Sommet international des coopératives

The Ontario Co-operative Association (On Co-op)



Finances et assurances

Agence de la consommation en matière financière du Canada	Global Impact Investing Network (GIIN)
AON Risk Solution	Global Risk Institute (GRI)
Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP)	Groupement des assureurs automobile
Association canadienne des courtiers de fonds mutuels	Health Claims for Auto Insurance
Association canadienne des directeurs de sinistres d'assurance	Initiative pour la finance durable
Association canadienne des institutions financières en assurance (ACIFA)	Institut d'assurance de dommages du Québec
Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM)	Institut de la finance structurée et des instruments dérivés de Montréal
Association des banquiers canadiens (ABC)	Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIQ)
Autorités canadiennes en valeurs mobilières	Institute for Catastrophic Loss Reduction
Autorité des marchés financiers	Interac
Banque de développement du Canada (BDC)	Institutional Shareholder Services (ISS)
Banque du Canada	Investissement Québec
Bureau d'assurance du Canada (BAC)	Journal de l'assurance
Bureau du surintendant des institutions financières	L'industrie de l'assurance contre le cancer
Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ)	Mastercard
Canadian Association of Direct Relationship Insurers	Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MÉDAC)
Canadian Association of Special Investigation Units	National Association of Mutual Insurance Companies (NAMIC)
Canadian National Insurance Crime Services	Nexo
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	Office de la protection du consommateur
Centre de développement en assurances et services financiers (Puissance Onze)	Ombudsman des services bancaires et d'investissement
Cercle finance du Québec	Ontario Chamber of Commerce
Chambre de l'assurance de dommages	Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières
Chambre de la sécurité financière	Paiements Canada
Commission des services financiers de l'Ontario	Proparco
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario	Proxfin
Conseil des fonds d'investissement du Québec (CFIQ)	Québec international
Conseil des professionnels en services financiers (CDPSF)	Réseau PRI Québec
Conseil québécois du commerce de détail	Réunion des organismes d'assurance mutuelle (ROAM)
Corporation des assureurs directs de dommages	Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)
Discover	Société d'assurance-dépôts du Canada
Euro-Information	Société d'indemnisation en matière d'assurances IARD
Facility Association	Société ontarienne d'assurance-dépôts
Fédération internationale des coopératives et mutuelles d'assurance (ICMIF)	State Farm US
Finance Montréal	Statistique Canada
Financière agricole du Québec – Développement international (FADQ-DI)	Traffic Injury Research Foundation
Fondation	UNI Coopération financière
Fonds international de développement agricole (FIDA)	Visa
General Insurance Statistical Agency	



Développement durable des collectivités

Academos	Conseil d'orientation stratégique de l'Agence universitaire de la Francophonie
Ados contre l'alcool au volant – Nouveau-Brunswick	Concertation Montréal
Agence universitaire de la Francophonie (AUF)	Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDC)
Alberta Severe Weather Management Society	Conseil du patronat du Québec
Alloprof	Conseil patronal de l'environnement du Québec (CPEQ)
Arrive Alive	Conseil principal de la forêt boréale
Association canadienne d'éducation	Conseil québécois des entreprises adaptées
Association canadienne de science politique	Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal)
Association des directeurs généraux des commissions scolaires (ADIGECS)	Coop Carbone
Association pour l'investissement responsable	Coopérative de développement régional du Québec (CDRQ)
Association québécoise d'information scolaire et professionnelle (AQISEP)	Conseil canadien de la sécurité
Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (AQPER)	Conseil des relations internationales de Montréal
Association québécoise des enseignantes et enseignants du primaire (AQEP)	Croix-Rouge canadienne
Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie (AQME)	Éco Entreprises Québec
Associations de consommateurs, comme les ACEF	Écohabitation
Bourse du carbone Scol'ERE	École d'entrepreneurship de Beauce
CEFRIO	École de technologie supérieure (ÉTS)
Centraide United Way	École secondaire Vanier
Centre international de référence sur le cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG)	Écotech Québec
Chaire d'actuariat de l'Université Laval	Éducaide
Chaire de coopération Guy-Bernier de l'Université du Québec à Montréal	Éducaloi
Chaire de leadership en enseignement et en développement régional et économique de l'Université Laval	Équiterre
Chaire Desjardins en finance responsable de l'Université de Sherbrooke	Espace québécois de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable
Chaire Desjardins en développement des petites collectivités de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	Ethiquette
Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi	Fédération des chambres de commerce du Québec
Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH)	Fédération des commissions scolaires du Québec
Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives	Fédération des Villages-relais du Québec
Chambre de commerce du Canada	Fédération québécoise des municipalités
Chambre de commerce du Montréal métropolitain	Fondation Armand-Frappier de l'INRS
Chambre de commerce et d'industrie de Québec (CCIQ)	Fondation David Suzuki
Club canadien de Toronto	Fondation de l'entrepreneurship
Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)	Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants
Coalition pour la souveraineté alimentaire	Fondation de l'Université de Sherbrooke
Communauto	Fondation des Auberges du cœur



Développement durable des collectivités (suite)

Fondation des Canadiens pour l'enfance
Fondation des maladies mentales
Fondation du Cégep de Sainte-Foy
Fondation du Cégep de Lévis-Lauzon
Fondation du Cégep du Vieux-Montréal
Fondation du conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec
Fondation Jasmin Roy
Fondation Jeunes en Tête
Fondation Les Voltigeurs
Fondation Maison Dauphine
Fondation Nouveaux Sentiers
Fondation pour l'alphabétisation
Fondation québécoise en environnement
Fondation Sport-Études
Fondation Vanguard
Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD)
Groupe investissement responsable (GIR)
Habitat pour l'humanité Canada
Initiative Finance du Programme des Nations Unies pour l'environnement
InnoCité MTL
Insertech Angus
Institut québécois des hautes études internationales de l'Université Laval
Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques
Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICEA)
Institut de recherche et d'éducation pour les coopératives et les mutuelles de l'Université de Sherbrooke (IRECUS)
Institut international des coopératives Alphonse-et-Dorimène-Desjardins de HEC Montréal
Institut québécois de planification financière (IQPF)
IntelliProspérité
International Women's Forum
Je fais MTL
Jeunesse, J'écoute
Kids Now Canada
La Ruche
La Tablée des Chefs
Leucan

MicroEntreprendre
MOBA
Mobili-T
Mouvement québécois de la qualité
Novae
Opération Nez rouge
OSEntreprendre
Parachute Canada
Place aux jeunes en région
Quartier de l'innovation
Réalité Climatique Canada
RECYC-QUÉBEC
Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ)
Réseau de développement des collectivités du Canada
Réseau de transport de la Capitale (RTC)
Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec
Réseau des Centres de Formation en Entreprise et Récupération (CFER)
Réseau des transports métropolitains
Réseau FADOQ
Réseau intercollégial des activités socioculturelles
Réseau réussite Montréal
Société de transport de Lévis (STLévis)
Société de transport de Montréal (STM)
Société des relations internationales de Québec (SORIQ)
Société du 375^e de Montréal

Solidarité rurale du Québec (SRQ)
Southlake Regional Health Centre Foundation
Soutien-O-sinistrés
Students Against Drinking and Driving Alberta
Sûreté municipale de Saguenay
SWITCH, l'Alliance pour une économie verte au Québec
Toronto Region Board of Trade
Union des producteurs agricoles (UPA)
Université d'Ottawa



Développement durable des collectivités (suite)

Université du Québec à Chicoutimi
 Université du Québec à Rimouski
 Université du Québec à Trois-Rivières
 Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
 Université du Québec en Outaouais
 Université Laval

Ville de Lévis
 Ville de Montréal
 Ville de Québec
 Vivre en Ville
 Voyagez Futé
 YMCA du Québec

ASPECTS ET PÉRIMÈTRES IDENTIFIÉS (4-17 À 4-23)

G4-17 ENTITÉS INCLUSES

Les principales composantes du périmètre du Groupe du Mouvement Desjardins ont été constituées au Canada. Leur établissement principal se trouve dans ce pays. Le tableau suivant présente la nature de leurs activités et le pourcentage des titres de participation que nous détenons dans chacune d'elles :

Composantes	Nature des activités	Au 31 décembre 2017 ¹	Au 31 décembre 2016 ¹	Au 31 décembre 2015 ¹
Caisse centrale Desjardins ²	Trésorerie du Mouvement Desjardins et agent financier sur les marchés canadien et international	s.o.	100 %	98,1 %
Capital Desjardins inc.	Émetteur de titres sur les marchés et financement des caisses Desjardins	100 %	100 %	100 %
Desjardins Holding financier inc.	Société de portefeuille	100 %	100 %	100 %
Banque Zag	Institution financière	100 %	100 %	100 %
Desjardins Société financière inc.	Société de portefeuille	100 %	100 %	100 %
Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.	Gestion d'actifs	100 %	100 %	100 %
Desjardins Groupe d'assurances générales inc.	Assurance de dommages	100 %	100 %	100 %
Filiales d'assurance de dommages ³	Assurance de dommages	90 %	90 %	90 %



G4-17 Entités incluses (suite)

Composantes	Nature des activités	Au 31 décembre 2017 ¹	Au 31 décembre 2016 ¹	Au 31 décembre 2015 ¹
Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie	Assurance de personnes et services financiers	100 %	100 %	100 %
Desjardins Société de placement inc.	Conception, administration et distribution de produits d'assurance et d'épargne	100 %	100 %	100 %
Western Financial Group ⁴	Courtage d'assurance et services financiers	-	100 %	100 %
Western Life Assurance Company ⁴	Assurance de personnes	-	100 %	100 %
Western Financial Insurance Company ⁵	Assurance de dommages	-	100 %	100 %
Fiducie Desjardins inc.	Garde de valeurs et services fiduciaires	100 %	100 %	100 %
Groupe Technologies Desjardins inc.	Développement, maintenance et évolution des technologies du Mouvement Desjardins	100 %	100 %	100 %
Qtrade Canada inc. ⁶	Courtage en ligne et services de gestion de patrimoine	80,8 %	77,2 %	70,1 %
Valeurs mobilières Desjardins inc.	Courtage de valeurs mobilières	100 %	100 %	100 %

(1) Correspond également aux pourcentages de droits de vote détenus par le Mouvement Desjardins dans ces filiales, à l'exception de Qtrade Canada Inc. dont le Mouvement détient 100 % des droits de vote.

(2) Le 1^{er} janvier 2017, la Fédération a fusionné avec la Caisse centrale Desjardins par absorption de celle-ci. Depuis, la Fédération détient tous les droits et est responsable de toutes les obligations de la Caisse centrale Desjardins en plus de ses propres droits et obligations. Cette transaction n'a pas eu d'incidence importante sur le bilan combiné du Mouvement au moment où elle a eu lieu.

(3) Correspond à un regroupement de six filiales d'assurance de dommages.

(4) Filiale vendue le 1^{er} juillet 2017. Pour plus de renseignements, reportez-vous à la note 20 « Dispositions importantes » des états financiers annuels.

(5) Filiale vendue le 1^{er} janvier 2017. Cette transaction n'a pas eu d'incidence importante sur le bilan combiné du Mouvement Desjardins.

(6) Filiale classée comme groupe destiné à être cédé le 31 décembre 2017. Pour plus de renseignements, reportez-vous à la note 21 « Groupe destiné à être cédé » des états financiers annuels.

G4-18 PROCESSUS DE CONTENU ET G4-19 – ASPECTS PERTINENTS

Le processus de contenu et les aspects pertinents sont présentés aux pages 4 à 8 du Rapport de responsabilité sociale et coopérative.



G4-20 ET G4-21 PERTINENCE INTERNE ET EXTERNE DES ASPECTS

Aspects	Périmètre des aspects traités dans ce rapport	
	Interne réseau coopératif et composantes directement rattachées aux activités financières	Externe membres, clients, fournisseurs, partenaires d'affaires, gouvernements ¹ , communautés locales, etc.
1 Gouvernance	Inclus	Inclus : membres, clients, gouvernements et communautés locales
2 Éthique et intégrité	Inclus	Inclus : membres, clients, fournisseurs, partenaires d'affaires, gouvernements et communautés locales
3 Performance économique	Inclus	Inclus : membres, clients, fournisseurs, partenaires d'affaires, gouvernements et communautés locales
4 Retombées économiques indirectes	Inclus	Inclus : membres, clients, fournisseurs, partenaires d'affaires, gouvernements et communautés locales
5 Responsabilité inhérente aux produits	Inclus	Inclus : membres, clients, partenaires d'affaires, gouvernements et communautés locales
6 Actionnariat engagé	Inclus	Inclus : membres, clients, partenaires d'affaires et communautés locales
7 Pratiques d'achats	Inclus (QTrade Canada Inc. et la Banque Zag ne sont pas considérés dans cet aspect.)	Inclus : fournisseurs
8 Expérience des membres et clients	Inclus	Inclus : membres et clients
9 Éducation financière et coopérative	Inclus	Inclus : membres, clients et communautés locales
10 Communautés locales	Inclus	Inclus : membres, clients, gouvernements et communautés locales
11 Relation employeur-employés	Inclus	Non inclus
12 Formation et éducation	Inclus	Non inclus



G4-20 ET G4-21 PERTINENCE INTERNE ET EXTERNE DES ASPECTS (suite)

Aspects	Périmètre des aspects traités dans ce rapport	
	Interne réseau coopératif et composantes directement rattachées aux activités financières	Externe membres, clients, fournisseurs, partenaires d'affaires, gouvernements ¹ , communautés locales, etc.
13 Diversité et égalité	Inclus	Inclus : membres et gouvernements
14 Lutte contre la corruption	Inclus	Inclus : membres, clients, fournisseurs, partenaires d'affaires, gouvernements et communautés locales
15 Vie privée et protection des données sur les membres et clients	Inclus	Inclus : membres, clients, fournisseurs, partenaires d'affaires et gouvernements
16 Gestion des émissions de gaz à effet de serre et Énergie	Inclus (QTrade Canada Inc. et la Banque Zag ne sont pas considérés dans cet aspect.)	Inclus : gouvernements
17 Matières résiduelles	Inclus (Les données internes sont uniquement disponibles pour le Québec. Elles excluent le réseau des caisses et les immeubles loués par Desjardins.)	Inclus : gouvernements

¹ Le terme « gouvernements » a trait aux trois ordres gouvernementaux canadiens : fédéral, provincial et municipal.

G4-22 REFORMULATION D'INFORMATIONS

En 2017, le périmètre d'inclusion des données permettant le calcul des GES a été élargi afin de prendre en compte toutes les sources sur lesquelles Desjardins exerce un contrôle financier. Les espaces locatifs occupés par le Mouvement Desjardins ainsi que les espaces appartenant au Mouvement Desjardins mais occupés par des tiers (investissements immobiliers) ont donc été ajoutés au bilan. Pour ces emplacements, des estimations ont été utilisées lorsque l'information n'était pas disponible. Cet ajustement a été réalisé rétroactivement à partir de 2014. Aussi, afin de permettre l'application des processus de contrôle de la qualité des données plus tôt dans le cycle de déclaration et de réduire le risque de présentation de données incomplètes, la période de référence de la collecte des données liées aux indicateurs du volet Énergie a été changée du 1^{er} novembre 2016 au 31 octobre 2017. La période de collecte de tous les autres indicateurs est demeurée la même, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

Par ailleurs, lorsqu'une reformulation mineure a été nécessaire, elle est indiquée dans le texte.

G4-23 CHANGEMENTS SUBSTANTIELS TOUCHANT LE CHAMP D'ÉTUDES ET LE PÉRIMÈTRE DES ASPECTS, S'IL Y A LIEU

Ce rapport reflète la volonté du Mouvement Desjardins de répondre aux standards les plus élevés en matière de communication relative à la responsabilité sociale, soit les lignes directrices G4 de la GRI et la divulgation intégrée. Les changements que nous avons apportés en 2017 sont conformes aux exigences des G4. En 2017, nous avons finalisé la vente de Western Financial Group Inc. Cette entité n'est donc pas incluse dans les périmètres du Rapport de responsabilité sociale et coopérative. Des changements mineurs de périmètres relatifs à certains éléments sont mentionnés dans leurs textes.



IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES (4-24 À 4-27)

G4-24 LISTE DES PARTIES PRENANTES

G4-25 CRITÈRES DE SÉLECTION

G4-26 APPROCHE UTILISÉE

G4-27 THÈMES ET PRÉOCCUPATIONS CLÉS

Les indicateurs G4-24 à G4-27 sont présentés aux pages 4 à 8 du Rapport de responsabilité sociale et coopérative.

PROFIL DU RAPPORT (4-28 À 4-33)

G4-28 PÉRIODE COUVERTE

Le rapport annuel couvre la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

G4-29 DATE DU RAPPORT PRÉCÉDENT

Nous avons publié le rapport précédent en mars 2017. Il couvrait les activités de l'année civile 2016.

G4-30 CYCLE DE PUBLICATION

Depuis la première publication de notre Rapport de responsabilité sociale et coopérative en 2004, nous divulguons annuellement notre performance à cet égard.

Pour consulter la liste intégrale de ces publications : <https://www.desjardins.com/a-propos/relations-investisseurs/rapports-annuels-trimestriels/responsabilite-sociale/>.

G4-31 PERSONNES-RESSOURCES

- Pour toute question concernant le Rapport de responsabilité sociale et coopérative, communiquer avec l'équipe responsable de sa publication par courriel : rse_coop@desjardins.com.
 - Pour plus d'information sur notre responsabilité sociale et coopérative, visiter la section « Responsabilité sociale et coopération » de notre site au <https://www.desjardins.com/a-propos/responsabilite-sociale-cooperation/>.
-

G4-32 OPTION DE CONFORMITÉ

Le Mouvement Desjardins déclare qu'il a produit son Rapport de responsabilité sociale et coopérative en conformité essentielle avec les lignes directrices G4 de la Global Reporting Initiative (GRI).



G4-33 VÉRIFICATION EXTERNE

Notre haute direction a validé les données divulguées dans le Rapport de responsabilité sociale et coopérative. En outre, nos rapports de 2013 et 2014 ont fait l'objet d'un audit interne et les rapports subséquents tiennent compte des correctifs demandés. En 2017, les émissions de gaz à effet de serre (GES) ont été vérifiées de manière indépendante par PricewaterhouseCoopers LLP (PwC). PwC a procédé à une mission d'assurance limitée pour les émissions de GES Scope 1, Scope 2 et Scope 3. [Pour en savoir plus, consulter son rapport.](#)

GOVERNANCE (4-34 À 4-55)

G4-34 STRUCTURE DE GOUVERNANCE

La gouvernance du Mouvement Desjardins vise avant tout à lui permettre de réaliser sa mission, qui est de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités. La Fédération élabore et applique un cadre de gouvernance, qui tient compte de la nature coopérative du Mouvement, de ses ambitions en matière de responsabilité sociale, de la complexité de ses activités et des lignes directrices de l'Autorité des marchés financiers. Ce cadre englobe les activités de la Fédération, du Fonds de sécurité Desjardins, de La Fédération des caisses populaires de l'Ontario Inc., des filiales et des caisses. Certaines composantes étant assujetties à un encadrement particulier, il respecte la réglementation prescrite par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et le Bureau du surintendant des institutions financières de même que les saines pratiques de l'industrie dans ce domaine.

Les informations requises pour les indicateurs G4-35, G4-36, G4-38 à G4-47 et G4-51 à G4-53 sont contenues dans la Divulgence sur la gouvernance d'entreprise du Mouvement Desjardins disponible sur [SEDAR](#).

G4-37 CONSULTATION CONCERNANT LES THÈMES ÉCONOMIQUES, ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

Cet élément est décrit aux indicateurs **G4-24 à G4-27**.

L'instance supérieure de gouvernance concernant les thèmes économiques, environnementaux et sociaux est le conseil d'administration.

G4-48 APPROBATION DU RAPPORT

Le conseil d'administration approuve la section « **Responsabilité sociale et coopérative** » du rapport annuel sur la recommandation de sa commission Vie coopérative et liaison avec le réseau.

G4-54 RATIO DE RÉMUNÉRATION

Écart entre la rémunération globale du président et chef de la direction et celle de l'employé moyen régulier à temps complet du Mouvement Desjardins

Le comité sur la rémunération globale du président et chef de la direction du Mouvement procède chaque année à une vérification de l'écart de la rémunération globale. À titre de référence, le ratio de 2017 correspondait à un multiple de 32 comparativement à l'employé moyen régulier à temps complet.

G4-55 TAUX DE PARTICIPATION

En 2017, le taux de présence des administrateurs aux rencontres du conseil d'administration de la Fédération a été de 98,1 %.



ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ (4-56 À 4-58)

G4-56 PRINCIPES ET NORMES INTERNES

CULTURE D'INTÉGRITÉ

Il incombe au conseil d'administration de promouvoir les valeurs du Mouvement, soit l'argent au service du développement humain, l'action démocratique, l'engagement personnel, l'intégrité et la rigueur dans l'entreprise coopérative, la solidarité avec le milieu et l'intercoopération. Il assure ainsi la confiance du public et celle de nos membres et clients envers leur coopérative de services financiers. Il lui revient de plus de voir au respect de nos règles déontologiques. Le *Code de déontologie de Desjardins*, auquel le public peut accéder sur le site Desjardins.com, est commun à toutes nos composantes. Il comprend deux sections : la première porte sur l'éthique, la mission et les valeurs du Mouvement, et la seconde regroupe l'ensemble de ses règles déontologiques. De plus, nous offrons une formation en ligne spécifique à la déontologie et aux conflits d'intérêts à tous nos employés et dirigeants. Tous nos employés attestent annuellement avoir pris connaissance du Code.

G4-57 MÉCANISMES DE CONSEILS

Notre conseil d'éthique et de déontologie adopte les règles déontologiques applicables aux dirigeants du Mouvement et de ses filiales ainsi qu'aux employés de la Fédération et des caisses. Ces règles doivent être ratifiées par notre conseil d'administration pour entrer en vigueur. De plus, ce conseil travaille de concert avec nos filiales, mais ne peut les contraindre.

Le conseil de surveillance de chaque caisse surveille le fonctionnement de cette dernière sur les plans éthique, déontologique et coopératif. Il donne des avis et fait des recommandations au conseil d'administration. Notamment, il veille à la promotion des valeurs, des principes et des règles du *Code de déontologie de Desjardins*, traite les situations de nature déontologique qui relèvent de son champ d'action et détermine et analyse les situations qui soulèvent des enjeux éthiques pour la caisse, notamment celles qui concernent la mission et les valeurs de Desjardins. La Fédération offre aussi des services-conseils à l'ensemble du Mouvement.

G4-58 MÉCANISMES DE RÉCLAMATION

Les membres de notre conseil d'éthique et de déontologie sont indépendants de notre direction et de notre conseil d'administration. Dans les caisses Desjardins du Québec, le conseil de surveillance est responsable de l'éthique et de la déontologie. En Ontario, un comité de vérification composé d'administrateurs de la caisse assume cette responsabilité. Nous disposons aussi d'une politique régissant le signalement des actions contraires aux cadres réglementaires et au *Code de déontologie de Desjardins*. Cette politique est assortie d'un mécanisme de signalement confidentiel protégeant l'anonymat des personnes y ayant recours.

Nous encadrons notamment la divulgation de l'information financière et des changements importants pouvant influencer sur la situation financière du Mouvement. Nous avons aussi mis divers mécanismes en place pour assurer l'efficacité de nos communications avec diverses parties prenantes. Ces mécanismes comprennent, entre autres : le Bureau de l'Ombudsman, l'équipe de soutien à l'éthique et à la déontologie du Mouvement ainsi que le processus de règlement des plaintes du réseau des caisses et, au niveau du Mouvement :

- les assemblées générales annuelles
- la divulgation trimestrielle des résultats financiers
- les publications (dont le rapport annuel)
- les lignes téléphoniques sans frais
- les portails intranet et le portail destiné spécifiquement aux dirigeants des caisses
- le site Internet (où se trouvent l'espace Coopmoi consacré à l'éducation, à la coopération et au dialogue avec les membres et clients et la section « Relations avec les membres »)
- le Service aux membres de la Fédération
- le mécanisme de signalement des actions contraires au *Code de déontologie de Desjardins* et aux cadres réglementaires
- des infolettres
- plusieurs médias sociaux (Facebook, YouTube, LinkedIn, Twitter, etc.).

